



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



LUTTE
CONTRE LES **VIOLENCES**
DANS LE **SPORT**
EN NORMANDIE

MANIFESTE D'ENGAGEMENT

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE **SPORT**

2025 - 2029

#TousConcernésEnNormandie

« Ma collectivité choisit son camp
et s'engage contre les violences sexistes et sexuelles »



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

#TousConcernésEnNormandie

Nous, acteurs du sport normand, souhaitons nous engager pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein de notre région.

Nous, acteurs du sport en Normandie, souhaitons apporter tout notre soutien aux pratiquantes et pratiquants pour que la parole se libère et que tout soit mis en oeuvre pour prévenir ces violences : formation, information, accompagnement et soutien aux associations qui participent à cette prévention.

Nous, acteurs du sport en Normandie, nous engageons à tout mettre en oeuvre pour faire cesser ces violences dans l'ensemble de nos disciplines, à travers la liste des engagements ci-jointe.

Notre soutien à ce manifeste est concret et se traduit par cette signature.

Ainsi, nous prenons dès aujourd'hui des engagements opérationnels détaillés ci-après.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

Signatures du manifeste

La rectrice de la région académique
Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

Valérie CABUIL

Le Président du Comité Régional
Olympique et Sportif Normandie



Nicolas MARAIS

Le Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif du Calvados



Patrick OSOUF

La Présidente du Comité Départemental
Olympique et Sportif de l'Orne



Babeth PLOMION

Le Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif de l'Eure



Sylvain VILLA

La Présidente du Comité Départemental
Olympique et Sportif de la Seine-Maritime



Bénédicte OUVRY

Le Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif de la Manche



Eric MORIN

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT

NOS ENGAGEMENTS

En signant ce manifeste, la collectivité :

.....
s'engage à respecter l'ensemble des points suivants :

ENGAGEMENTS OBLIGATOIRES

✓ OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES :

- S'assurer, lorsque la collectivité est employeuse, de la **validité de la carte professionnelle des ETAPS**, pour apporter son concours à la **démarche d'honorabilité des encadrants**.
- S'inscrire dans une **démarche active de « signalement »** auprès des instances administratives, judiciaires et fédérales.
- **Afficher le numéro 119** (Numéro enfance en danger) **dans toutes les infrastructures sportives** (affichage obligatoire dans tous les établissements recevant des mineurs).

✓ ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES :

- Désigner une **personne chargée de ce sujet** au sein de la collectivité, qui veille à la mise en place d'actions d'information, de prévention, de formation.
- Pour cette personne, suivre à minima **1 temps d'information et de sensibilisation** par an (et au plus tard dans les six mois après la signature du manifeste) pour mieux comprendre ce phénomène afin d'agir, orienter, guider et signaler.
- Participer à **un regroupement annuel des signataires** mis en place par le mouvement sportif et l'Etat.

■ ENGAGEMENTS LIÉS À LA COMMUNICATION :

- Relayer l'information liée à la signature du manifeste d'engagement et à sa mise en œuvre au sein de la collectivité en interne auprès des élus, agents territoriaux ... et leur proposer des **formations continues** sur cette thématique.
- Relayer la **politique régionale de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport**, et plus spécifiquement le manifeste d'engagement, auprès des associations du territoire et impulser la mise en place d'actions.

ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

En complément, la collectivité souhaite s'engager sur des actions complémentaires (cocher les engagements souhaités). Ces initiatives visent à promouvoir les efforts déjà déployés ou qui seront déployés au sein de la collectivité.

ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE STRUCTURATION

- ☐ **Accompagner financièrement et / ou techniquement les structures sportives** souhaitant développer une politique de prévention contre les violences ou de reconstruction par la pratique d'activités physiques pour des victimes de violence.
- ☐ Organiser **un temps de sensibilisation lors d'événements ou stages sportifs** organisés par la collectivité, à destination de sportifs, notamment les plus jeunes.

- ☐ Evoquer avec les agents territoriaux, lors de l'entretien annuel obligatoire ou lors de réunions de service, les pistes pouvant être développées **pour améliorer les actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**
- ☐ Faire appel à des **jeunes volontaires en Service Civique** pour accompagner la structure dans le développement d'actions de prévention.
- ☐ S'inscrire dans une **démarche de libération de la parole** par l'installation d'une boîte aux lettres dédiée ou tout autre dispositif facilitant la libération de la parole.

ENGAGEMENTS LIÉS À LA COMMUNICATION

- ☐ S'engager à une **communication respectueuse** sur le site internet de la collectivité et sur ses réseaux sociaux, en publiant des contenus (textes, hashtags, visuels, sons, vidéos...) qui ne dénie pas les droits et libertés fondamentales des autres individus, mais également en modérant rapidement et de manière appropriée des contenus déposés par des tiers sur la page ou sur les réseaux sociaux de la collectivité.
- ☐ **Afficher l'engagement de la collectivité**, sur cette thématique, **pendant l'organisation de temps forts** (soirée de valorisation des sportifs, création d'un espace dédié lors du forum des associations...), détaillez les événements envisagés :
.....
.....
- ☐ **Prendre part et relayer les initiatives régionales et départementales** telles que la semaine digitale de promotion sur les réseaux sociaux.
- ☐ **Faire appel à des sportifs ou sportives de haut-niveau et/ou professionnels** pour d'éventuelles campagnes de communication.

La collectivité souhaite ajouter les engagements suivants :

**Signature de Monsieur ou Madame le représentant de la Collectivité :
Date et lieu**

La signature du manifeste engage la collectivité pour la durée du mandat du signataire.

**Vous venez de signer le manifeste d'engagement
contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.
Félicitations à vous et à votre collectivité.**

Signer ce manifeste vous donne accès à des sensibilisations et formations, à des outils pédagogiques, à l'utilisation d'une charte graphique, à la consultation d'une plateforme de ressources, ...

Afin d'officialiser votre signature dans le cadre de la politique régionale et être inscrit dans le réseau, nous vous invitons signer ce document sous format numérique via le lien (refaire le lien) ou via le QR code suivant (refaire le QR code) :



Vous souhaitez être accompagné dans la mise en place d'un plan d'actions dans votre structure, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

NORMANDIE :

- CROS : Pierre DEHAEN - 02 35 67 50 50 - pierredehaen@franceolympique.com
- CROS : Aurore JARRY - 02 79 64 20 37 - aurorejarry@franceolympique.com
- DRAJES : Anne-Laure PICOT - 02 32 08 88 49 - anne-laure.picot@ac-normandie.fr

CALVADOS :

- CDOS : Quentin BROGGI - 02 79 64 20 24 - calvados@franceolympique.com
- SDJES : Christophe LESAGE - 06 77 51 92 28 - sdjes14-sport@ac-normandie.fr
Lucas RENARD - 06 24 49 69 40 - sdjes14-sport@ac-normandie.fr

EURE :

- CDOS : Isabelle BACHELET - 02 32 25 95 56 - eure@franceolympique.com
- SDJES : Alexandre DUPIRE - 06 16 03 34 63 / 06 19 97 45 70 - sdjes27@ac-normandie.fr

MANCHE :

- CDOS : Stéphane LEJEUNE - 02 33 57 67 97 - manche@franceolympique.com
- SDJES : Jonathan BIDAULT - 02 50 28 71 43 - sdjes50-accueil@ac-normandie.fr

ORNE :

- CDOS : Clément HERMENIER - 02 33 80 27 63 - orne@franceolympique.com
- SDJES : Pierre LEMAITRE - 02 33 32 52 03 - sdjes-61-sport@ac-normandie.fr

SEINE-MARITIME :

- CDOS : Sacha HAUGUEL - 02 35 73 28 88 - seinemaritime@franceolympique.com
- SDJES : Céline POTTIER - 02 32 08 97 42 - sdjes76@ac-normandie.fr

ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE BOUGER LES CHOSES !

